

Séance du 11 avril 2023

DCM N° 2023-36

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	25
Date de la convocation		
05/04/2023		
Date d’Affichage		
12/04/2023		

L’an deux mil vingt-trois

Et le 11 avril

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s’est réuni en présentiel avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

19 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, PASQUALINI Maurice, SILVESTRI Dominique, BERTOLUCCI Marie Christine, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, NAPPO Michelle, FICO Aurélie.

8 Membres absents excusés (procurations) :

MME CROCE-AJACCIO Catherine a donné procuration à M. FINI René
MME MALAFRONTÉ Christine a donné procuration à MME UGOLINI Nuria
M. FABRIZI Bernard a donné procuration à M. SIMONPIETRI Pierre Michel
M. CAMUZAT Alexandre a donné procuration à MME BERTOLUCCI Marie-Christine
M. GIAFFERI Michael a donné procuration à MME GIAMARCHI Marie-Dominique
M. SIMONI Pierre-Baptiste a donné procuration à M. BATTESTI Gilles
MME PORTA Marine a donné procuration à MME SIMONI PIACENTINI Céline
M. MARTEL Enzo a donné procuration à MME FICO Aurélie

2 Absents : M. MALPELI Stéphane, M. LECA Jean-Louis.

Madame BERTOLUCCI Marie-Christine est nommée secrétaire.

Objet de la délibération
BUDGET EAU :
M49
Budget Primitif 2023

VU le Débat d’Orientation Budgétaire organisé le 11 mars 2022,

VU le rappel du droit formulé par la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport provisoire qui demande à la commune de mettre fin à l’exercice irrégulier de la compétence « Eau du village »,

Vu le rapport de présentation du Budget par Madame GIAMARCHI Marie-Dominique, 2^{ème} Adjointe au Maire,

Madame GIAMARCHI Marie-Dominique demande aux membres de l’Assemblée délibérante de se prononcer sur le Budget Primitif 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 2 ABSTENTIONS et 25 voix POUR :

APPROUVE

Le Budget 2023 :

1) SECTION D'EXPLOITATION

Vote par chapitre :

En €	Crédits votés	Résultats reportés N-1	Total cumulé
Dépenses	77 140,14		77 140,14
Recettes	42 540,88	34 599,26	77 140,14

2) SECTION D'INVESTISSEMENT

Vote par chapitre :

En €	Crédits votés	Résultats reportés N-1	Total cumulé
Dépenses	32 257,93		32 257,93
Recettes	6 708,55	25 549,38	32 257,93

DIT

Qu'à la clôture de l'exercice 2023, il sera mis fin à l'exercice de la compétence « Eau du village ».

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE

Michel SIMONNET

